

Intégration du risque de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement

Nordea
ASSET MANAGEMENT

Nordea
FUNDS

10 mars 2022

Contexte et champ d'application

Les présentes informations s'appliquent à Nordea Investment Management AB et Nordea Investment Funds S.A. (conjointement dénommées Nordea Asset Management, NAM), ainsi qu'à Nordea Funds Ltd.

Le Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)¹ définit le risque de durabilité comme « tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il/elle survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement ».

La présente déclaration décrit comment les risques de durabilité sont intégrés dans nos processus de prise de décisions d'investissement, conformément à l'Article 3 du SFDR.

La présente déclaration s'applique à compter du 10 mars 2022. Elle fera l'objet d'une révision annuelle.

En cas d'incohérences dans les traductions de la présente déclaration, la version anglaise fera foi.

Intégration ESG et risque de durabilité

Nous sommes conscients que l'intégration des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans le processus de prise de décisions d'investissement fait partie intégrante de notre devoir fiduciaire envers nos clients et nos parties prenantes. Afin de nous assurer que nos décisions d'investissement se fondent sur des informations complètes, nous prenons soin d'intégrer les aspects ESG dans notre analyse d'investissement. Dans la mesure où les aspects ESG peuvent avoir un impact tant négatif que positif, ils peuvent permettre d'identifier aussi bien les opportunités d'investissement que les risques de durabilité.

Notre évaluation ESG globale, qui se fonde à la fois sur des données ESG quantitatives et qualitatives, nous permet d'identifier efficacement les risques de durabilité. Pour identifier ces types de risques, nous prenons en compte les facteurs ESG dans le processus d'investissement et évaluons l'importance de l'impact négatif de ces facteurs sur la valeur de l'investissement concerné.

Afin de nous assurer que les émetteurs auprès desquels nous investissons répondent à nos attentes en termes de performance ESG, nous avons mis en place différentes politiques et procédures. Il s'agit notamment d'un solide processus de filtrage basé sur des normes, qui nous permet d'identifier les émetteurs potentiellement impliqués dans des violations du droit international et des normes en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de droit du travail et de lutte contre la corruption, associé à notre processus de diligence raisonnable² relatif aux principaux impacts négatifs (PIN), que nous utilisons s'il y a lieu pour évaluer les deux aspects de la « double

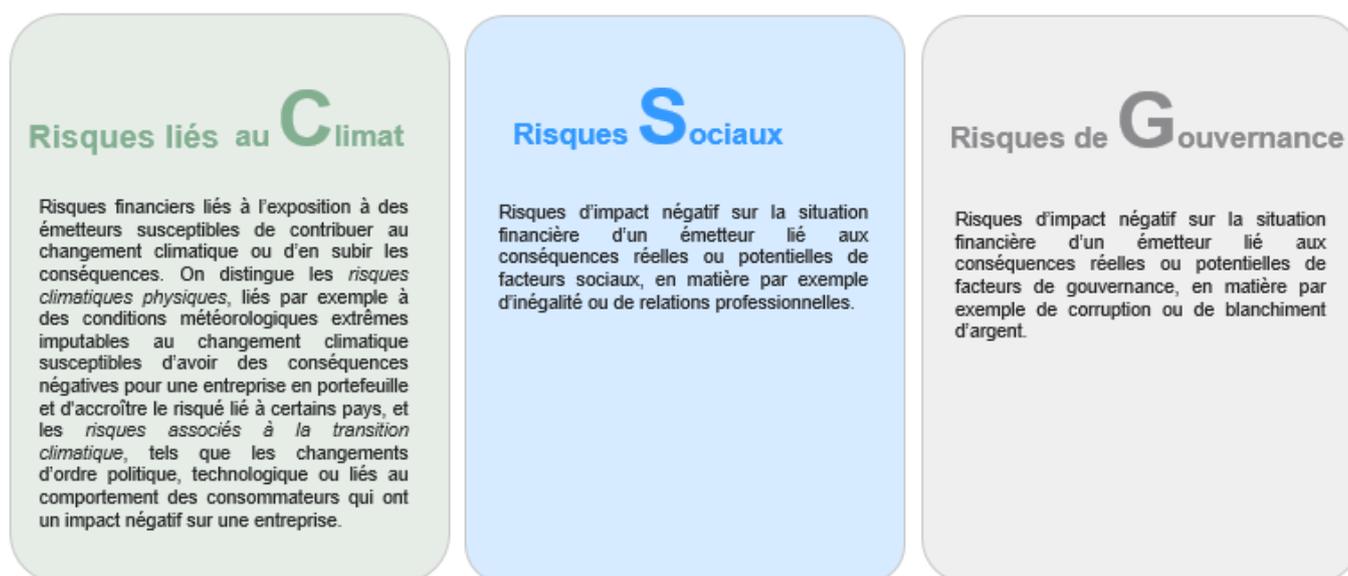
¹ Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

² Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à notre [Déclaration sur les principaux impacts négatifs](#).

matérialité »³, et à notre politique d'engagement, dans le cadre de laquelle les émetteurs présentant des risques de durabilité importants sont « mis en quarantaine », voire exclus.

Compte tenu de la taille de notre univers d'investissement à travers de nos différentes équipes et stratégies d'investissement, nous utilisons toute une gamme de fournisseurs de données ESG externes, en plus de nos recherches et outils ESG exclusifs, pour évaluer les risques de durabilité. Les sources et fournisseurs de données sont évalués en permanence au regard de la qualité et de l'étendue des données, ainsi que d'autres critères pertinents.

Les risques de durabilité comprennent les risques suivants⁴ :



Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement

Les risques de durabilité sont intégrés dans notre cadre de décisions d'investissement lors de l'évaluation du risque global.

Dans la pratique, la manière dont les risques de durabilité sont intégrés diffère selon nos équipes d'investissement, étant donné que la pertinence du risque de durabilité, les informations disponibles s'y rapportant et l'horizon sur lequel le risque s'exerce varient en fonction des caractéristiques du produit d'investissement considéré, y compris la classe d'actifs, la stratégie d'investissement, les objectifs du client et les tendances du marché.

Les risques de durabilité sont pris en compte dans le processus de prise de décisions d'investissement au même titre que les risques d'investissement traditionnels (p. ex. risque de marché, de crédit ou de liquidité). Ils peuvent avoir un impact important sur ces risques et contribuer à les amplifier.

Pour intégrer les risques de durabilité dans le processus de prise de décisions d'investissement, nous :

³ Le concept de double matérialité fait référence à des risques ESG importants du point de vue tant de la performance financière d'un émetteur que de l'impact environnemental et social des activités de cet émetteur. Bien que ces deux aspects soient en général étroitement liés, il convient de les distinguer.

⁴ Rapport de l'ABE : « [On management and supervision of ESG risks for credit institutions and investment firms](#) », EBA/REP/2021/18

- **Veillons à ce que nos gestionnaires de portefeuille et analystes aient accès à des informations ESG pertinentes** afin de pouvoir identifier les risques de durabilité au sein de l'univers d'investissement. Les données et informations ESG provenant de fournisseurs externes sont complétées par nos outils ESG internes exclusifs, qui sont utilisés dans l'ensemble de notre entreprise, y compris au sein de certaines équipes d'investissement, dont notre équipe Investissement responsable. Ces outils, qui comprennent notre moteur de données ESG exclusif, visent à permettre à nos gestionnaires de portefeuille de mieux appréhender et évaluer les risques de durabilité.
- **Incluons et prenons en compte les risques de durabilité dans notre évaluation des investissements**, car nous sommes convaincus que l'intégration de ces considérations dans le processus de prise de décisions d'investissement peut contribuer à générer de meilleurs rendements corrigés du risque sur le long terme.
- **Identifions et évaluons les émetteurs présentant des risques de durabilité importants afin de prendre les mesures appropriées.** L'identification, l'évaluation et la prise en compte des risques de durabilité dans le processus de prise de décisions d'investissement peuvent être facilitées, entre autres, par les activités d'engagement. Nous menons de telles activités, en lien notamment avec les problématiques liées aux risques de durabilité, auprès des émetteurs afin de les influencer, tout en contribuant à améliorer leurs pratiques ESG et leur performance en matière de durabilité sur le long terme. En outre, au niveau des entités et dès qu'il y a lieu, les émetteurs identifiés comme étant des cas particuliers au regard d'un ou plusieurs PIN ou contrevenant à des normes font l'objet d'une analyse plus approfondie par notre équipe Investissement responsable. A la lumière de cette analyse, cette dernière adresse une recommandation à notre Comité d'investissement responsable, qui décide alors des mesures à prendre, lesquelles peuvent consister en un engagement auprès de l'émetteur concerné, une mise en quarantaine de celui-ci ou son exclusion.

Afin de promouvoir la prise en compte des risques de durabilité dans les décisions prises par nos équipes d'investissement, notre équipe Analyse risque et performance intègre, s'il y a lieu, l'analyse ESG au reporting des risques qui est mis chaque jour à disposition de nos analystes et gestionnaires de portefeuille.

En outre, les analystes de notre équipe Investissement responsable, chargée d'épauler les analystes et gestionnaires de portefeuille qui prennent les décisions d'investissement, peuvent apporter une expertise supplémentaire en matière de risques de durabilité.

Suivi, surveillance et remontée des informations

La fonction de gestion du risque, qui est indépendante de notre département Investissement, effectue un suivi des risques, les surveille et assure la remontée des informations pertinentes selon des politiques définies.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur le cadre d'investissement responsable de NAM et de Nordea Funds Ltd. sont disponibles sur les sites nordeaassetmanagement.com et nordeafunds.com, respectivement.

Annexe – Modifications

Version	Type de révision	Modification	Date de la version
1	Première version	Publication de la première version de la déclaration	Le 10 mars 2021
2	Révision annuelle	<p>Les modifications suivantes ont été apportées à la présente déclaration lors de la révision :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle section intitulée « Intégration ESG et risque de durabilité », apportant de plus amples informations sur notre approche ESG globale, plus spécifiquement ici sur le risque de durabilité, ainsi que des exemples de risques de durabilité• Description plus précise de la manière dont l'intégration des risques de durabilité diffère selon nos équipes d'investissement• Section « Intégration des risques de durabilité dans les décisions d'investissement » décrivant plus amplement comment nous gérons l'intégration des risques de durabilité, notamment à l'aide d'outils permettant de les identifier, et comment nous réagissons face à ces risques• Ajout d'une référence au cadre d'investissement responsable de NAM et de Nordea Funds Ltd.	10 mars 2022